

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 100 (1964)

Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M O N T R E U X

13 N O V E M B R E 1 9 6 4

C e A N N É E

N ° 4 0

Dieu Humanité Patrie

396

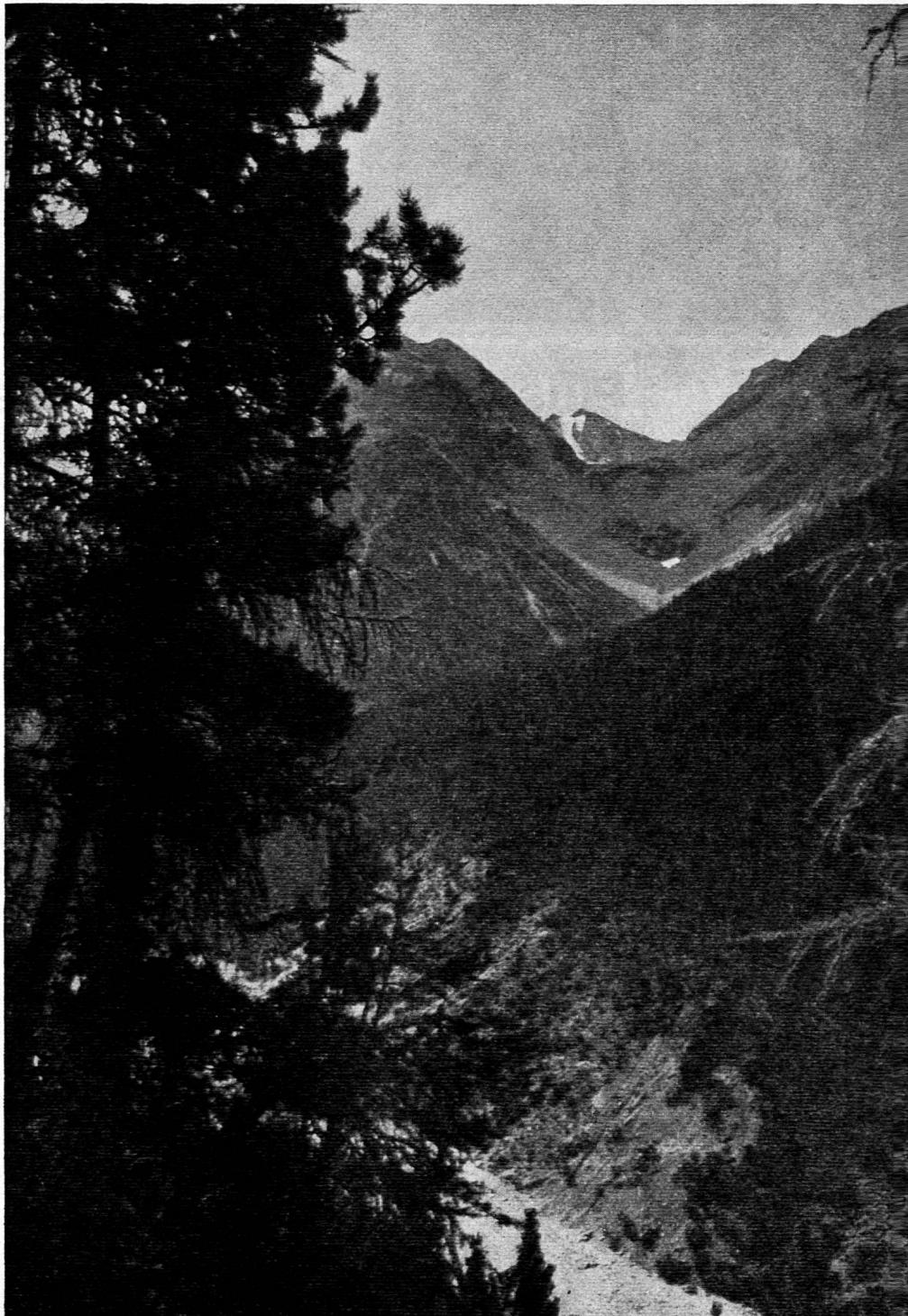
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

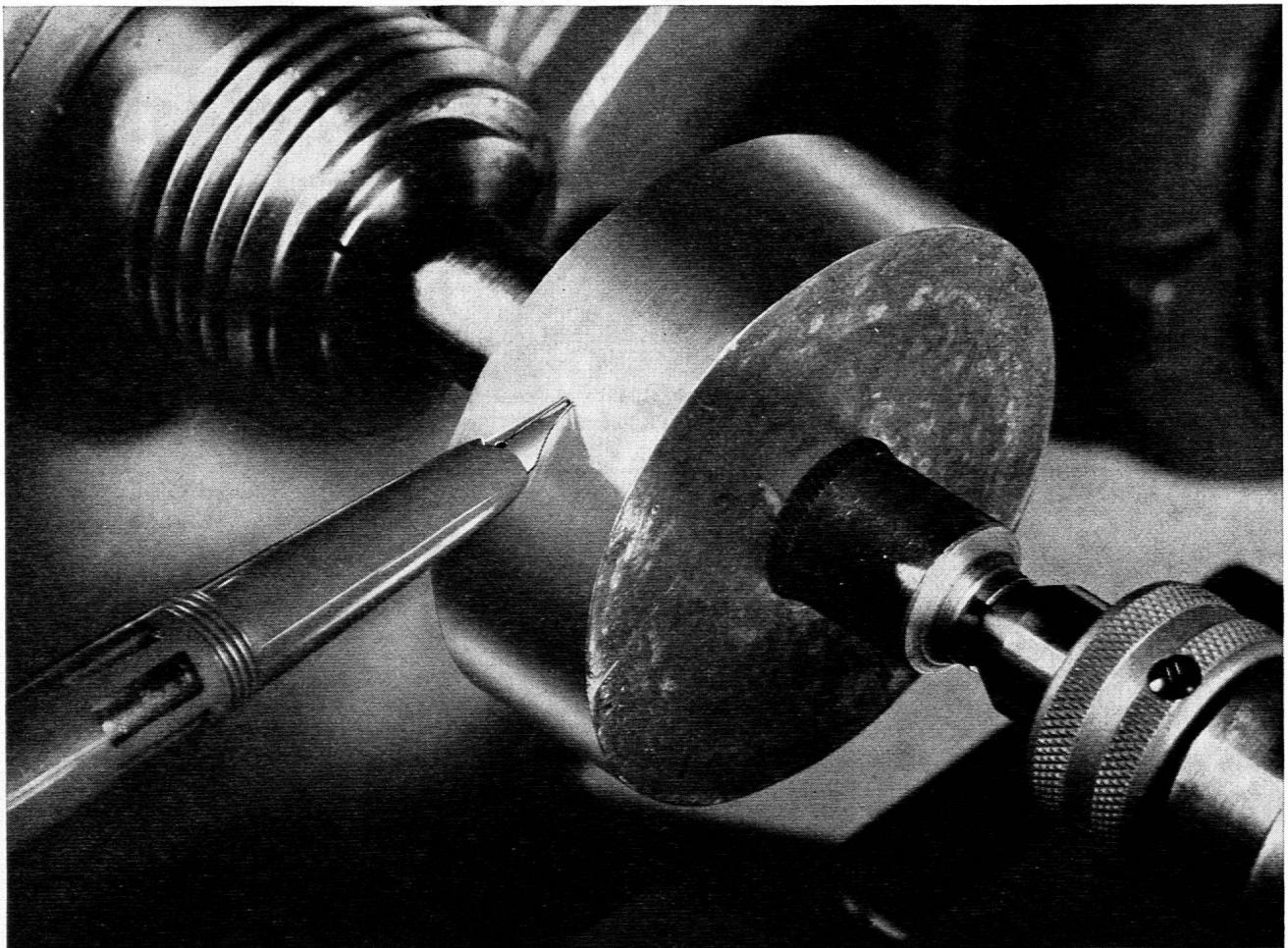
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Val Cluozza
au
Parc national



© Ligue suisse pour la protection de la nature ».



Plus de 250 cahiers – sans faiblir

La plume en or 14 carats ALPHA représentée ci-dessus a été soulevée un million de fois (1 000 000) par une came qui a écarté ses pointes de 1 mm.

Après cette épreuve extrêmement sévère la plume écrivait aussi bien qu'avant ; elle était souple, bien polie et son iridium fort peu usé.

La distance parcourue par la plume sur la came correspond au remplissage d'environ 20571 pages d'un cahier couenne quarto (22 × 17 cm) ou encore 297 cahiers de 48 feuillets.

La preuve est ainsi faite que la plume en or ALPHA 14 carats fabriquée à Lausanne est d'une très grande résistance. Un élève soigneux peut l'utiliser pendant près de 10 ans.

La plume à réservoir ALPHA présente les avantages suivants pour les écoliers :

1. Ses dimensions sont judicieuses. Elle n'est ni trop large ni trop mince.
2. La plume en or 14 carats est résistante et souple. Elle n'est ni trop dure ni trop tendre.
3. La plume en or 14 carats correspond à la plume acier ALPHA. Elle n'est ni trop pointue ni trop large.

La plume à réservoir ALPHA existe en 3 modèles à Fr. 15.—.
ALPHA Standard (St) : plume découverte en or 14 carats, remplissage à piston.

ALPHA New-Line (N.L.) : plume semi-cachée en or 14 carats, remplissage à piston.

ALPHA à cartouches (N.L.P.) : plume semi-cachée en or 14 carats, remplissage à cartouches.

Des rabais sont accordés pour des commandes de quantité.

Fabrique de plumes en or

ALPHA

Chemin des Retraites 13
1000 Lausanne 7

Partie corporative

COMITÉ CENTRAL

COMITÉ CENTRAL

Rectifiez le tir !

A la suite de l'introduction des numéros postaux d'acheminement, l'adresse du rédacteur du « Bulletin » devient :

G. WILLEMIN

Case postale 3

1211 GENÈVE 2.

Espérons que la trieuse électronique donnera autant de satisfaction aux clients de la poste qu'elle a l'air de donner de la fierté aux responsables des services postaux.

G.W.

Télévision scolaire

Le vendredi 6 novembre, la Société suisse de Radiodiffusion et Télévision et la Commission romande de télévision scolaire avaient organisé à Lausanne, dans la salle de physique du magnifique collège de l'Elysée, une conférence de presse qui a eu un plein succès.

M. Jotterand, président de la Commission régionale de TV scolaire, en annonçant la diffusion prochaine de quatre émissions expérimentales, pense que la rencontre entre la TV et l'école est une date importante qui ne peut laisser indifférents ni les enseignants ni les parents.

Le programme de ces premières émissions est représentatif de ce qu'on peut faire dans ce domaine, comme aussi de ce qu'on ne veut pas faire ; la TV, en Suisse, ne peut constituer un enseignement direct, comme en Italie ou en Angleterre ; ce ne serait ni utile, ni nécessaire, surtout en considérant la mosaïque scolaire suisse ; la TV, chez nous, doit rester un auxiliaire audio-visuel apportant dans les classes un complément à l'enseignement des maîtres.

Radio et TV ne s'excluent pas et on aboutira certainement à une répartition des tâches entre ces deux formes de diffusion qui leur permettra de continuer leur œuvre.

Une des objections qu'on peut éléver contre l'utilisation du petit écran dans les classes, c'est d'encourager encore la passivité des élèves ; il y a là un danger certain, mais qui sera conjuré si le Corps enseignant porte une attention suffisante à la préparation de la leçon ; sa tâche sera facilitée par la distribution de feuillets de documentation pour chaque émission ; ensuite, il faut procéder à l'exploitation de chaque leçon par des travaux en classe, des recherches personnelles, etc.

En outre, un obstacle important est constitué par la rareté des classes équipées d'un poste de télévision ; pour les premières expériences, Pro Radio Télévision a mis à la disposition des écoles une douzaine d'appareils par canton romand ; pour les autres classes, il faudra faire appel aux ressources locales en attendant la possibilité d'équiper les écoles de façon complète ; ce qui importe actuellement, c'est de toucher le plus grand nombre possible de classes et d'obtenir la colla-

boration des enseignants qui doivent donner leur avis par l'intermédiaire des fiches critiques.

M. Dovaz, président de la Commission centrale suisse de la Télévision scolaire, constate que nous nous engageons dans une seconde aventure, la première ayant été la radio ; la télévision scolaire peut déjà profiter de l'expérience de la radio, la grande difficulté étant l'équipement de toutes les écoles qui ne se réalisera que peu à peu.

Les émissions expérimentales en cours présentent une grande importance car elles déterminent l'avenir ; on espère, en 1965, pouvoir organiser huit émissions, ce qui semble être un maximum dans l'état actuel des choses. En Suisse allemande, les premières émissions ont touché 10 000 élèves de 13 à 15 ans.

La discussion évoqua bien des problèmes : coordination éventuelle avec la France, émissions destinées à la préparation de la maturité fédérale, émissions pour l'enseignement secondaire, etc. Musique d'avenir, certes, mais l'élaboration d'une émission scolaire est un métier qu'il faut apprendre : auteurs et réalisateurs doivent s'y mettre et seul le travail d'équipe peut être efficace.

Les participants eurent l'occasion d'assister à la projection de deux des émissions proposées : l'« Art roman » et « Le canton d'Appenzell » ; un souper réunit beaucoup d'entre eux au cours duquel les conversations se poursuivirent sur les choses vues et sur un avenir qui s'annonce prometteur.

Merci aux organisateurs de cette réunion utile.

G.W.

FIAI — Bureau exécutif

Le bureau exécutif de la Fédération internationale des associations d'instituteurs a tenu sa session d'automne à Lausanne, les 7 et 8 novembre, sous la présidence de M. Sh. Levin (Israël).

Cette année, le bureau est composé, outre les trois membres permanents, Angleterre, Allemagne et France (SNI), des représentants de l'Ecosse, de la Finlande, du Luxembourg (Fédération générale) et de l'Australie.

Le secrétaire général, M. R. Michel, a rendu compte de l'activité du secrétariat depuis le congrès de juillet, à Paris : publication de feuilles d'information et d'un bulletin.

Les experts des quatre pays : France, Royaume-Uni (Angleterre et Ecosse), Suisse allemande et romande et Allemagne, ont poursuivi leur travail expérimental sur les écoles associées, travail entrepris sur la suggestion de l'Unesco. Les rapports nationaux sont prêts et le travail de synthèse est en cours ; il doit être achevé à fin novembre. Nous espérons que l'Unesco autorisera la FIAI à publier ce ou ces rapports.

La Confédération mondiale des Organisations de la profession enseignante (CMOPE) a examiné avec la FISE (pays de l'Est) l'organisation d'échanges entre associations ; si bien des obstacles restent à surmonter, des échanges ont déjà eu lieu ou sont en cours : Suisse romande-URSS, Angleterre-URSS et Allemagne de l'Est, par exemple.

Le problème des rapports entre les associations membres de la FIAI ou de la CMOPE et les affaires européennes, dans le cadre, soit du Conseil de l'Europe, soit du Marché commun est à l'examen devant les associations intéressées comme devant la CMOPE. Toutes les associations intéressées doivent être renseignées et une réunion de leurs représentants sera convoquée.

La tâche principale du Bureau exécutif est la préparation du futur congrès. Le CMOPE tiendra en 1965 ses assises à Addis Abeba ; on ne peut demander aux associations européennes de siéger dans un lieu aussi excentrique pour elles. Aussi, la décision a été prise de convoquer le congrès de la FIAI, probablement avec la FIPESO, à Luxembourg, du 26 au 29 juillet.

Un seul sujet d'étude est prévu : **la formation des maîtres primaires dans la perspective de l'orientation nouvelle de l'école et de leur situation dans la société moderne.** C'est toujours un travail délicat d'établir un questionnaire sur un thème d'étude car les conditions, dans chaque pays, sont tellement différentes qu'il faut peser chaque terme pour qu'il recouvre toutes les possibilités. L'Ecosse doit fournir le rapporteur.

Pour compléter l'ordre du jour du congrès et pour tenir compte du désir exprimé à Paris de donner une plus grande importance aux déclarations nationales, une des associations qui a devant elle un problème intéressant pour tous est invitée à l'exposer au congrès : en 1965, ce sera l'Association suédoise qui présentera une communication sur la réforme scolaire telle qu'elle a été réalisée dans ce pays.

Le **fonds d'entraide de la FIAI** a paru bien modeste aux délégués à Paris. Rappelons que ce fonds doit venir en aide aux instituteurs victimes de persécutions politiques ou de calamités naturelles. Conformément aux décisions prises au congrès de 1964, le Bureau exécutif invite toutes les associations nationales à faire volontairement, en faveur du fonds, un effort financier correspondant à une année de cotisations (10 ct. par membre). L'Association norvégienne, par exemple, vient de voter une telle cotisation pour 5 ans.

Une courte promenade dans la campagne vaudoise où un pâle soleil essayait de faire flamboyer les feuillages d'automne termina cette session.

G. W.

VAUD

GUILDE DE TRAVAIL — Pédagogie Freinet

Introduction à l'école moderne

Le comité de la Guilde du Travail vous rappelle le cours annoncé dans l'**« Educateur » N° 38, page 638.**

La première séance d'organisation aura lieu le **JEUDI 26 NOVEMBRE, A 17 HEURES**

CLASSE YERSIN, AVENUE DAVEL, 1, LAUSANNE.

Durant l'hiver, vous aurez l'occasion

- de vous former aux techniques de la pédagogie Freinet,
- de voir des enfants au travail,
- d'admirer des films et clichés d'œuvres artistiques créées par des élèves de nos classes,
- d'entendre des bandes magnétiques,
- de créer un journal scolaire.

Le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 18 novembre ; s'adresser à **Marcel Yersin, Levant 63, Lausanne.**

Aux collègues des districts de Vevey-Montreux et lieux circonvoisins

Il y a plus de deux ans qu'une visite du Corps enseignant de Vevey-Montreux avait été prévue à l'usine Bobst, à Prilly. Malheureusement, cette visite dut être renvoyée à plusieurs reprises.

Elle est maintenant fixée au mercredi 25 novembre, à 14 h. 30 (rendez-vous devant l'usine à Prilly, route des Flumeaux).

L'usine Bobst est une entreprise importante ; elle est spécialisée dans la fabrique de machines pour l'impression et le façonnage du papier et du carton.

Nous invitons tous les collègues de Vevey-Montreux et environs à participer à cette visite et surtout nous les prions de bien vouloir s'inscrire jusqu'au 22 novembre auprès de J. R. Barbey, ch. du Stand-Neuf, 53, La Tour-de-Peilz, téléphone (021) 51 44 42.

Section d'Aigle Séminaire Cuisenaire

Les membres de la section utilisant la méthode Cuisenaire dans leur classe peuvent se retrouver

le deuxième mardi de chaque mois

pour mettre en commun leurs expériences et leurs problèmes.

Rendez-vous à Aigle, salle des maîtres du Nouveau Collège, à 17 heures.

André Duvoisin, secr., Chessel.

Section de Lausanne

Le comité vient d'être renouvelé ; notre président est désormais :

Paul NICOD, Grand-Vennes 31 ; tél. 32 18 48.

La secrétaire : A.M. Fauqueux,
Vallonnette 15.

Cours de danse de salon

Le « Bulletin » N° 37 a annoncé l'organisation d'un nouveau cours de danse de salon en novembre et décembre, le mercredi ou le samedi après-midi, de 14 h. 30 à 16 heures. Ceux qui, l'an dernier, avaient déjà suivi ce cours et désirent récidiver, comme ceux qui entendent l'aborder pour la première fois, sont priés de s'annoncer *sans retard*, par carte postale ou téléphone, à J.-P. Paquier, Villardiez 18, Pully, tél. (021) 28 49 78. (Prix approximatif : Fr. 30.—)

De charmantes danseuses se sont déjà inscrites ; c'est au tour des messieurs à se faire connaître maintenant.

Mémento

18 et 25 novembre 64 : cours Guilde du travail.

14 novembre 1964 : Château d'Ouchy, 14 h. 30 : assemblée éducatrice des petits.

15 novembre 1964 : Montchoisi : 1er cours de patinage (20 h. 15).

17 novembre 1964 : E.N., 14 h. 45 : assemblée directeurs de chant.

21 novembre 1964 : Morges, 14 heures : course d'orientation.

25 novembre 1964 : assemblée des maîtresses ménagères.

AVMG — Cours de patinage

Comme chaque année, l'AVMG organise un cours de patinage, les dimanches soir (rendez-vous à 20 h. 15 au restaurant de la patinoire de Montchoisi) à Lausanne. L'AVMG rembourse la moitié des frais de transport. Première séance dimanche 15 novembre.

S'inscrire auprès du directeur du cours, A Schlageter, Solange 6, 1000 Lausanne, tél. (021) 23 00 62.

Le chef tech. AVMG :
P. Rochat, Yverdon.

GENEVE GENEVE

Assemblée générale plénière du 4 novembre 1964

Cette séance, qui réunit une bonne centaine de collègues au Buffet de la Gare, fut une réunion d'information et de discussion à bâtons rompus.

Revalorisation et CIA. — Soldini, 2^e vice-président, dirige la séance. Il évoque la revalorisation obtenue de haute lutte en 1963 et dont nous venons de toucher la première tranche de 1964 (10/12 du tiers), amputée de plus des 3/4 par la CIA. C'est pourquoi notre cher teneur de livres, Gaudin, quoique retraité, se trouve parmi nous, à titre d'exécutant fidèle de mesures très impopulaires. Mais, comme d'habitude, avec autant de précision que de verve, il nous explique la nécessité des rappels qui, malgré leur poids, entraînent quand même pour la CIA un déficit technique de 600 000 francs. Rien d'étonnant à ce que notre caisse ne soit pas parmi nous en odeur de sainteté : plus on lui en donne, plus elle en veut ! Nous vivons dans le présent, elle spéculle sur le futur qui n'appartient à personne. Quelle soit une belle construction actuarielle, j'en conviens, sur le plan de l'esprit. Mais qu'elle soit douce aux salariés que nous sommes, c'est une autre histoire. Aussi attendons-nous avec impatience les rapports des experts penchés sur les trois systèmes possibles d'assurance-pension : capitalisation (actuel), répartition (équitable mais coûteux), mixte (le plus rationnel).

Il s'agira alors pour les membres de la CIA de se prononcer en connaissance de cause et d'exiger des administrateurs du système qui sera choisi, une plus ample information. Et surtout de trouver une moins fâcheuse solution que les rappels à la question des augmentations en cours de carrière.

C'est ce qui résulte de la discussion à laquelle prirent part de nombreux collègues. Pour conclure, nous acceptons la proposition de Soldini demandant que le comité prenne contact à ce sujet avec les autorités compétentes.

Communiqués du comité. — Depuis la dernière plénière, nous avons été convoqués deux fois en séance de délégation (4.6 et 16.10) pour information dans les deux sens. En suivant l'ordre du jour, il s'agit des points suivants, nous dit Hulin :

1. *Les notes scolaires*, dont notre rapport, déposé il y a plus d'un an, fait l'objet d'un examen approfondi, d'où sortiront quelques décisions en septembre 1965.

2. *Excursions scolaires*. — Elles pourront désormais avoir lieu dans le courant de l'année, à condition qu'un commissaire puisse être trouvé.

3. *Manuels*. — Dans ce domaine quelque peu tabou, il y aurait beaucoup à dire. Il semble en particulier qu'un certain gaspillage — comme pour d'autres fournitures d'ailleurs — pourrait être évité. Que ceux qui ont trop de « Premières Moissons » en bon état avisent Jean-Louis Loutan.

4. *Nouvelles écoles*. — En réponse au vœu de notre collègue Debonneville, le chef du DIP est d'accord qu'un maître principal soit autorisé à suivre les travaux, afin que certains oubliés regrettables ne se renouvellent plus.

5. *Cycle d'orientation*. — C'est à la suite d'un malentendu entre les directions de l'EP et du CO que plusieurs dizaines d'élèves ont été renvoyés à l'Ecole primaire à la rentrée, sans que nous en avons été avisés : ils avaient passé à l'essai ! Et nous qui pensions que le CO recevait tous les enfants promus de 6^e, afin précisément qu'ils soient convenablement orientés dès la 7^e. En tous cas les critères de passage au CO doivent être revus et précisés.

6. *Motion Dominicé*. — Le rapport de notre président Hulin a été envoyé à nos autorités législatives et exécutives, après qu'une délégation du comité eût été reçue par la Commission du Grand Conseil.

7. *Congés*. — Dans ce secteur où règne la tradition orale, il semble qu'un ordre de service serait utile aux deux parties.

8. *Assurance scolaire*. — Enfin, dès janvier, nous n'aurons plus à encaisser de cotisations. Que voilà une mesure dont nous ne regretterons pas la suspension !

Revision des statuts. — Ceux de 1938 sont épuisés. Depuis, tant d'événements se sont succédé que leur révision a dû plusieurs fois être remise en chantier. Maintenant, la situation est-elle plus stable ? Je n'en suis pas certain. Le bon sens voudrait que nous profitions de cette occasion pour faire cesser l'équivoque sur laquelle notre UNION est assise, comme entre deux chaises : amicale ou syndicat ? Cette position inconfortable ne pourra pas durer *ad aeternum* !

Stabilisation de certaines catégories de suppléants.

— Sur le plan des principes, nous nous sommes opposés à cette mesure, parce qu'elle ouvre une seconde voie d'accès à l'enseignement, parallèle aux études pédagogiques, au risque de dévaloriser ces dernières. La cause étant entendue, il semble que les cours prévus par la loi en faveur de nos collègues suppléants eussent pu être organisés par la direction de l'EP

1. après nous en avoir informés ;
2. avec notre collaboration ;
3. avec moins de hâte.

Le fait de nous avoir tenus dans l'ignorance malgré les promesses de M. le chef du DIP au cours d'une séance des délégations, a suscité de vives protestations de notre part. M. le directeur nous a rassurés à ce sujet.

Maîtres spéciaux. — La discussion, amorcée par notre collègue rythmicien Porte, qui s'élève contre les inégalités de traitement existant entre le 1^{er} ou le second degré, malgré des titres équivalents, aboutit à la proposition de Perrenoud : nommer une commission d'étude de cette question, car c'est à l'UIG de défendre tous ses membres, en particulier les maîtres spéciaux.

Dernières nouvelles. — Notre collègue Philippe Aubert, maire de Vernier, nous annonce que l'Association des maires du canton s'occupe de l'équipement des écoles, en matériel d'enseignement moderne jugé indispensable, aux frais des communes. Applaudissements nourris !

E. F.

Mise au point

Ayant été gentiment pris à partie dans le dernier numéro de l'*« Educateur »*, votre teneur de livres dont le chroniqueur admire la discrétion tient à spécifier qu'il n'a pas reçu une seule convocation ni aucune communication du comité de l'UIG depuis l'assemblée annuelle du 5 mars dernier. Bien qu'abonné à l'*« Educateur »* dont il épingle régulièrement les communiqués souvent humoristiques du correspondant de l'UIG, il regrette d'être si mal informé.

D'autre part, n'est-ce-pas le rôle des représentants de l'UIG au sein du comité de la CIA de mettre leurs collègues au courant des affaires de leur caisse de prévoyance ?

Ed. Gaudin,
teneur de livres des groupes
C et D de la CIA.

Aux membres actifs et honoraires des 3 sections

Dans le cadre des visites d'entreprises organisées par l'UIG depuis 1957, nous vous annonçons que la prochaine aura lieu le jeudi matin 19 novembre

à l'USINE A GAZ DE CHATELAINE (Vernier).

Rendez-vous : 8 h. 45 à l'usine ; 9-11 h., visite ; 11-12 h., entretien et discussion.

N.B. Cet avis tient lieu de **convocation individuelle**. Ceux qui s'inscrivent pour cette visite sont priés d'envoyer une carte postale avec un « OUI » à

G. Willemin, av. de l'Ain 1, Châtelaine,
jusqu'au mardi 17 novembre 1964.

Coin du Centre

Nous avons fait une nouvelle provision (60 000) d'enveloppes transparentes CELLUX, dans les trois formats suivants :

N°	1	2	3
Format	A5	A6	carte à broder
mm	215/115	150/110	170/125
Prix du cent	4.—	3.—	3.50

On ne peut commander que par paquets de 100.

Quant aux cartons, ils sont vendus au prix de Fr. 3.— (A5) et Fr. 1.50 (A6) le cent. De sorte que le prix de revient de 100 fiches montées (feuille + carton + cellux) s'élève à Fr. 12.— pour les A5 et Fr. 7.— pour les A6.

Les commandes seront faites au moyen du bulletin de versement (UIG-CI 12 - 151 55 Genève). Prière d'indiquer au verso le N° du format, la quantité désirée et d'ajouter Fr. 1.— pour les frais d'expédition.

Nous vous rappelons que NOTRE VENTE de travaux en SOLDE dure jusqu'au 7 décembre. Les piles diminuent à vue d'œil chaque LUNDI. Accourez à la Ferme DUFOUR, Vernier.

E. F.

Exposition de dessins

Rappelons que l'exposition de dessins d'enfants organisée sous les auspices de la Société suisse des maîtres de dessin, au Musée d'Art et d'Histoire, fermara ses portes le dimanche soir 15 novembre. Avis et appel aux retardataires.

Un article sur cette exposition paraîtra dans notre prochain numéro.

Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire

Victoire !

L'Ecole genevoise est à l'honneur, grâce à notre collègue Ed. E. Excoffier, maître principal à l'Ecole Hugo de Senger.

Nous vous proposons de profiter de son expérience, et vous convions au cours suivant :

Le magnétophone au service de l'école.

Comment l'employer ?

A quoi peut-il servir ?

Démonstrations et exercices pratiques, visite éventuelle d'un studio à Radio-Genève.

Maitre de cours : M. Ed. E. Excoffier, instituteur, président de la Commission du magnétophone de l'enseignement primaire.

Dates des cours : les lundis 23 et 30 novembre 1964, 7 et 14 décembre 1964.

Heures : 16 h. 45 à 18 h. 45.

Local : Ecole du Grütli, salle des maîtres.

Inscriptions : auprès du président, Roger Piguet, Vandœuvres, tél. 50 12 77, jusqu'au jeudi 19 novembre 1964.

Finance d'inscription : (payable à la première séance) :

Membres SGTM	Fr. 4.—
Non membres	Fr. 7.—

N.B. Les participants qui peuvent apporter un magnétophone sont remerciés par avance.

Hôtel Europe	●	Montreux
Restaurant		

NEUCHATEL**NEUCHATEL****Conférences officielles**

On se réjouit toujours à l'annonce des conférences officielles d'automne : perspective d'entendre des orateurs de choix, occasion de revoir collègues et amis.

Une fois de plus, nous savons gré au Département de l'instruction publique de nous avoir offert des conférences de grande valeur. Deux professeurs, parlant d'abondance, sans aucune défaillance, brillants par leur étonnante érudition ! Si M. Bargetzi nous a conduits dans des spéres très élevées, il n'en fut pas moins d'une parfaite clarté pour les initiés à la biologie. Quant à M. Bechtold, son humour, sa vie, ses vastes connaissances ont conquis l'auditoire unanime qui l'a bien montré par ses applaudissements prolongés.

Nous ne pourrions songer à un compte rendu. Ces exposés si substantiels réclameraient des dizaines de pages...

Ajoutons que l'intermède musical de Mme G. Pantillon, pianiste au toucher tour à tour délicat et viril, fut fort goûté, dans les « Variations sérieuses » de Mendelssohn.

W. G.

**Nouvelle exposition
au Musée d'ethnographie de Neuchâtel**

M. Gabus est un passionné d'art et de beauté. C'est un des secrets de ses réussites. Aussi n'a-t-il pas résisté à l'occasion qui lui était offerte de présenter au public pour la deuxième fois cette année une exposition de choix. Il s'est limité à un art très primitif remontant aux VIII^e et IX^e siècles av. J.-C. : l'art Amlach qui se situe sur le haut Iran, c'est-à-dire à une espèce de carrefour des civilisations d'Orient.

Ce sont des objets fort rares qui sont exposés, des terres cuites représentant essentiellement des rhytons à corps de zébu. Les Iraniens ont été de tout temps d'excellents potiers qui travaillaient avec une étonnante précision.

Depuis quelques années archéologues et historiens d'art s'y intéressent spécialement et la présente exposition arrive à son heure. Jusqu'ici aucune manifestation similaire n'a réuni autant d'objets de ce genre, ainsi que bronzes et bijoux. C'est tout récemment que

cet art a été connu et c'est là le grand mérite de M. Gabus d'avoir pu grouper un nombre si considérable de pièces qui confère une valeur exceptionnelle à cette exposition.

Chose curieuse, mais qui n'est point une révélation première, pas mal d'éléments de conception très simplifiée, voire naïve, se retrouvent dans l'art contemporain, aussi bien dans la représentation de l'homme que dans celle des animaux, singulièrement chez les taureaux bossus. L'expression de puissance et de vie y est remarquable. Les figurines, elles, sont probablement des symboles religieux de la fécondité.

Presque tout ce qui a été découvert provient d'exhumations de tombeaux. Précieux objets, seuls témoins d'un peuple dont on ignore tout des mœurs, de l'habitat, de sa foi, qui vivait dans une des plus belles régions du monde. Ce sont des paysans qui ont fait ces trouvailles.

Le tout est encadré de tapis d'Orient de plusieurs époques, dont les dimensions, la finesse, le colori, séduisent d'emblée les amateurs de cet art admirable qui excita, dès les temps les plus reculés, la convoitise humaine, la passion chez les peuples orientaux. Cet attrait conquiert aussitôt ceux qui prennent la peine d'examiner de près, de contempler ce travail inoui qui fit des tapis persans d'inestimables chefs-d'œuvre.

Du 1^{er} novembre au 3 janvier prochain, vous aurez la possibilité et le privilège de voir cette collection unique. Ne manquez pas d'en saisir l'occasion.

W. G.

QUI,

aux conférences officielles de La Chaux-de-Fonds, le 2 novembre 1964, a emporté par inadvertance le chapeau de M. Etienne Broillet, Sorbiers 13, La Chaux-de-Fonds ? Prière de le lui renvoyer ou de lui écrire. Merci.

Qui procurera à notre collègue la joie de Guy Béart :

« C'est le plus beau jour de ma vie,
» J'ai retrouvé mon chapeau... »

W.G.

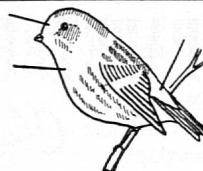
Pour vos imprimés



une adresse

**Corbaz s.a.
Montreux**

**N'oubliez pas les
petits oiseaux**

**Cinéma**

A vendre, à prix très avantageux, un excellent projecteur cinématographique, 16 mm., sonore, utilisé quelques heures. Sous garantie.

Tél. (032) 2 84 67 (heures des repas).

Exposition Moyens audio-visuels

Vevey : Salle du restaurant du Casino du Rivage, rue Louis-Mayer 2

Du lundi 16 au mardi 17 novembre 1964

Ouverte de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30

Montreux : Grande salle de paroisse, avenue Nestlé

Du mercredi 18 au jeudi 19 novembre 1964

Ouverte de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30

Aigle : Salle de l'Hôtel Victoria

Vendredi 20 novembre

de 10 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samedi 21 nov. de 9 h. à 12 heures.

Projection - Diapositives - Cinéma 16 mm
Enregistreurs - Disques

Laboratoire de langues **REVOX**

Organisation :

Films-Fixes SA Fribourg

Tél. (037) 2 59 72



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**
COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure :

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTEZZA 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE HALDIMAND 5

Tél. 23 55 77

LAUSANNE Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux:

Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

Congo

L'Entraide protestante (EPER) cherche plusieurs PROFESSEURS et INSTITUTEURS pour ses écoles secondaires de Léopoldville et Matadi.

Entrée en fonctions : 1^{er} septembre 1965.

Voyage payé - vacances juillet et août en Europe.

S'adresser d'urgence à : EPER, Stampfenbachstrasse 123, Zurich.

Renseignements auprès de : Claude Guignard, b.p. 1822, Léopoldville I.

**PHARMACIE
FINCK**
RUE DU MONT-BLANC

PHARMACIE - PARFUMERIE - OPTIQUE -
ARTICLES SANITAIRES -
ARTICLES POUR BÉBÉS - LAYETTES.

GENÈVE, rue du Mont-Blanc 26.

Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE**
8. Beau-Séjour
Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Weith
RUE DE BOURG
LAUSANNE

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ
Envoi à choix



Aberegg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

Partie pédagogique

Le problème de la délinquance juvénile

L'auteur du présent article a publié récemment sous l'égide de l'UNESCO un intéressant opuscule qui développe avec forces exemples les thèses plus sommairement exposées ici.¹

Nous en recommandons la lecture à ceux que préoccupe la multiplication des délits commis par des mineurs.

Pourquoi y a-t-il des délinquants ?

Le comportement délictueux, qui résulte de multiples combinaisons de facteurs, ne peut être traité ou corrigé avant que plusieurs théories scientifiques au sujet de la personnalité du délinquant n'aient été contrôlées. Chaque jeune délinquant doit être examiné séparément. Sa vie familiale, ses problèmes scolaires, ses rapports avec ses parents, l'image qu'il se fait de lui-même et sa personnalité sont autant d'éléments qui doivent être attentivement analysés et évalués.

Selon certains, la délinquance juvénile résulte de graves frustrations éprouvées par l'enfant pendant sa croissance. Selon d'autres, elle est l'expression d'une rébellion. Pour d'autres encore, la délinquance traduirait l'échec du jeune garçon à s'identifier à ce que les psychologues appellent « l'image de l'autorité masculine » — c'est-à-dire, évidemment, au père dont l'influence domine en permanence la vie de l'enfant. S'il n'y a plus de père, ou si le père est le plus souvent absent ou n'est qu'un personnage falot et effacé, le petit garçon risque d'éprouver un très profond sentiment d'insécurité dans sa représentation de lui-même en tant qu'homme.

L'agressivité traduit un manque de confiance en soi

Dans certaines familles, ce n'est pas « l'image de l'autorité masculine » qui manque. Mais qu'arrive-t-il lorsque la mère ne cesse de récriminer contre le père, devant l'enfant ? Le petit garçon finit par comprendre que, pour être aimé et accepté, il faut qu'il soit différent de son père — c'est-à-dire de l'homme qu'il lui est le plus naturel d'idéaliser. Il est très probable qu'un adolescent placé dans cette situation aura les mêmes craintes au sujet de lui-même que celui qui n'a plus de père.

En règle très générale, tout adolescent qui n'est pas sûr de soi peut apaiser ses inquiétudes — ou tenter de le faire — en se montrant agressif. L'une des rares caractéristiques absolues du comportement délictueux, c'est qu'il est éminemment agressif. Mais l'agressivité peut prendre des formes diverses : elle peut être verbale, ou activement destructrice, ou sexuelle. Elle peut être dirigée contre soi-même, ou contre le monde extérieur, ou contre les deux.

Un rapport suédois sur les vols de voiture nous montre comment certains garçons triomphent de leurs doutes au sujet de leur virilité en adoptant un comportement violemment agressif : « On entend dire souvent... Trouve une voiture, tu auras des filles. »

Un doute persistant et profond quant à sa propre valeur en tant qu'être humain peut provoquer chez l'enfant une paralysie des sentiments qui l'empêche de s'attacher à d'autres personnes de façon franche et

durable. Si ses parents ne l'ont pas aimé, accepté, accueilli, comment quelqu'un d'autre le ferait-il ?

Le besoin d'être aimé

Les enfants qui ont l'impression de ne pas être aimés ou d'« être de trop » peuvent être très gravement traumatisés par cette absence — réelle ou imaginaire — d'affection. Les adolescents inadaptés ont, en règle générale, souffert de tels sentiments.

Parfois, l'amour même authentique ne suffit pas. Dans un foyer où la mère est chef et soutien de famille et représente l'autorité, il peut se produire une rébellion. Le garçon qui veut devenir un jeune homme doit rompre avec ce monde gouverné par une femme, au besoin en bravant sa mère, et s'affirmer en tant que mâle. Lorsqu'il n'y a pas de présence masculine permanente au foyer, cette émancipation devient difficile. Le jeune garçon est soumis à une tension particulière. Il pourra, du fait de cette tension, vouloir se parer d'attributs qui symbolisent pour lui, et pour le monde extérieur, une virilité éprouvée. Diverses activités — et divers objets — symbolisent une virilité éclatante et incontestée : les qualités combatives, la possession d'une auto ou d'une motocyclette, la violence, le sadisme, voire un certain vocabulaire. Il y aussi une certaine façon de s'habiller. Chacun a devant les yeux l'image du jeune délinquant américain à motocyclette avec son blouson de cuir noir et ses blue-jeans.

Dans la plupart des sociétés, on comprend et on admet que l'adolescence est la période où la personnalité se forme, généralement par un conflit salutaire avec les parents ou la précédente génération.

A la recherche d'une identité

Rien au monde ne préoccupe autant l'adolescent que cette recherche de sa personnalité : qui est-il, à ses propres yeux, aux yeux du monde ? Même une conception négative du moi peut être une source de satisfaction : bien des jeunes récidivistes se qualifient eux-mêmes de « vrai truand ». Une telle personnalité permet au garçon de refouler — sinon d'éliminer complètement — certains de ses doutes et de ses troubles au sujet de lui-même et de ce que les autres pensent de lui.

D'ordinaire, les jeunes ont besoin du modèle qu'offrent les parents, pour l'imiter ou pour le rejeter. Peu d'entre eux se plaignent ouvertement d'avoir des parents trop indulgents ou débonnaires, mais leur comportement reflète souvent une confusion intime. Si l'enfant ne trouve nulle part autour de lui de barrières, de « règles » définies, si le père et la mère ne représentent aucun ensemble de valeurs et de principes de vie, il devient de plus en plus difficile pour lui de se faire une image exacte de lui-même et de se fixer des normes de comportement.

Le monde extérieur

Voilà pour les forces intérieures, qui peuvent façonner un enfant de façon décisive dès le début de sa vie. Mais le monde extérieur intervient aussi dans ses pensées et ses sentiments dès la première enfance. Ainsi l'enfant qui grandit dans un milieu très pauvre

¹ S'obtient à l'UNESCO, place de Fontenoy, Paris 7^e.

apprend certains modes de comportement aussi naturellement et normalement qu'un enfant de la classe moyenne apprend les modes de comportement opposés. Le jeune bourgeois sait qu'il doit éviter d'avoir de mauvaises notes, de se battre, de jurer, d'être grossier avec le maître. Inversement, l'enfant pauvre peut craindre qu'en étant bien noté et bien vu de l'instituteur, il ne se différencie de ses camarades, et ne provoque leur colère ou leurs moqueries. Trop souvent, il apprend à exprimer son agressivité à coups de poings.

On ne saurait dire que la loi de la jungle règne dans tous les quartiers pauvres. Mais de nombreuses études scientifiques montrent que, si la vie dans un tel milieu n'est jamais la seule cause de la délinquance, elle inculque à l'enfant un ensemble de traditions qui orientent son comportement, même si plus tard il rejette ces valeurs. Or l'enfant qui vit dans un quartier misérable en arrive souvent à se révolter contre des limites qu'il sent imposées par la société. Dans ces conditions défavorables de milieu et de vie, il peut devenir agressif parce que frustré. On pourrait citer à ce propos des centaines d'exemples. Il y a le jeune homme qui sait qu'il ne gagnera jamais assez d'argent pour acheter la voiture de ses rêves ; il y a l'enfant qui sait qu'il ne pourra pas faire d'études supérieures. Ces frustrations provoquées par la société sont fréquemment aussi perturbatrices que celles qui proviennent d'un manque de sécurité intérieure.

Automatisation et urbanisation

Certains sociologues et éducateurs voient l'origine de nombreux problèmes complexes du comportement humain dans l'industrialisation intense de notre société. Ils ont étudié les emplois qui consistent à appuyer sur un bouton ou à manœuvrer des leviers ou des interrupteurs du matin au soir pendant des années : l'ouvrier n'éprouve aucun intérêt pour sa tâche ; il n'a ni le plaisir de créer, ni la fierté de l'ouvrage bien fait, ni le sentiment d'avoir une utilité sociale. Pour l'adolescent qui n'a rien devant lui qu'une longue suite d'années d'un travail monotone, la délinquance peut souvent apparaître comme la forme la plus exaltante de protestation contre un avenir lugubre et inacceptable. A cela il faut ajouter la liberté effrayante dont jouissent les habitants des grandes villes, qui vivent anonymes et isolés, coupés de leur communauté d'origine, ayant perdu le contact avec les valeurs traditionnelles et les normes familiaires.

Lorsque les valeurs et les traditions normales disparaissent ainsi et ne peuvent être aisément remplacées, ce sont souvent les adolescents qui souffrent des tensions les plus graves. On a pu dire que ce qui est un problème social pour une génération est un problème psychologique pour la génération suivante. Et dans le cas des sociétés en voie de modernisation, il faut souvent considérer le rythme — le taux d'accélération — des changements, bien plus que les changements eux-mêmes.

Parmi les nombreuses conclusions qui se dégagent de l'étude et de l'évaluation des opinions des spécialistes au sujet de la délinquance juvénile, il en est une qui ne doit jamais être oubliée : il n'existe pas de cause unique, mais une série ou un enchaînement de facteurs dans la vie de l'enfant qui peuvent conduire à la délinquance. Différents facteurs peuvent parfois provoquer le même type de comportement ; en revanche, des types divers de comportement résultent souvent des mêmes facteurs. (Informations Unesco).

William C. Kvaraceus.

Petits problèmes

Solutions des « Petits problèmes tout bêtes » parus dans le No 36 du 6 octobre

1) temps = distance divisée par la vitesse.

1re auto : pour les 100 km aller + 100 km retour le tout à 50 km/h. $t = \frac{200}{50} = 4$ h.

2me auto : pour les 100 km aller, à 60 km/h.

$$t = \frac{100}{60} = 1 \text{ h. } \frac{2}{3} = 1 \text{ h. } 40$$

pour les 100 km retour, à 40 km/h.

$$t = \frac{100}{40} = 2 \text{ h. } \frac{1}{2} = 2 \text{ h. } 30$$

temps total : 1 h. 40 + 2 h. 30 = 4 10

donc temps supérieur à celui de la première !

* * *

Généraliser le problème consiste à prouver que les temps $t_1 + t_2$ de la 2^e auto donnent un total supérieur au temps $2t$ de la 1^e auto.

La démonstration algébrique n'est évidemment pas à la portée des élèves primaires.

Posons :

e = espace parcouru (simple course),

v = vitesse 1^e auto (à l'aller et au retour),

$v + x$ = vitesse 2^e auto (à l'aller),

$v - x$ = vitesse 2^e auto (au retour),

nous avons l'inégalité : (selon hypothèse)

$$t_1 + t_2 > 2t \text{ soit : } \frac{e}{v+x} + \frac{e}{v-x} > \frac{2e}{v}$$

que nous transformerons comme suit :

$$\text{simplification par « } e \text{ » } \frac{1}{v+x} + \frac{1}{v-x} > \frac{2}{v}$$

$$\text{ensuite : } \frac{(v-x) + (v+x)}{v^2 - x^2} > \frac{2}{v}$$

$$\frac{2v}{v^2 - x^2} > \frac{2}{v}$$

$$\frac{v}{v^2 - x^2} > \frac{1}{v}$$

enfin $v^2 > v^2 - x^2$ CQFD

le membre de gauche de l'inégalité donne une valeur qui est évidemment *plus grande* que celle du membre de droite qui comprend cette *même* valeur *moins* quelque chose !

2) l'apprenti, en 2 h., peut faire 300 pièces ; l'ouvrier, en 2 h., en fera, lui, 600.

Donc en travaillant, ensemble pendant 2 h. ils feront $600 + 300 = 900$ pièces en 2 h. ou 120mn. Or les 300 pièces n'en sont que le tiers, par conséquent, ils mettront ensemble, le tiers de 120 mn soit 40 minutes.

Francis Perret, Neuchâtel.



notes de travail

Nous commençons aujourd'hui la publication de quelques-unes des notes de travail où notre collègue Daniel Courvoisier consigne chaque jour ses remarques sur le métier. Merci à ce collègue, maître d'une classe de développement à la Fosge sur Clarens, d'avoir bien voulu nous permettre de donner ici quelques pages de son livre de bord.

Ecrites sur un coin de table au fil des journées, elles sont le reflet de cette symbiose subtile qui lie élèves et maître dans une classe vraie. En les lisant pour la première fois, j'ai ressenti le même frisson d'émotion qu'en regardant vivre sur l'écran la petite école des Taillères, dans le film de Brandt.

La Fosge est un ancien lazaret communal depuis longtemps désaffecté, caché dans les taillis de la Baye de Clarens, à deux kilomètres au-dessus de la ville. Las de sa classe en pleine ville, à même le trottoir, D. Courvoisier obtint un jour d'y émigrer avec sa troupe exubérante et difficile. Une aventure commençait...

* * *

... C'était un bâtiment rongé des mites, dans un coin admirable, au bord de la Baye. Une espèce de casino 1900 à 8 pans de toit, au milieu d'un fouillis de ronces et de hautes herbes. Je montai visiter la maison avec le patron. La porte grinça, nous entrâmes. Quelques vieux erraient comme des ombres, d'une chambre à l'autre. Les murs étaient gris, tout était sinistre et l'épouvantable, mais il y avait du soleil ce jour-là. — Vous voulez vraiment venir là ? — On va essayer. La commune peignit de neuf l'atelier et la classe et nous laissa le reste à faire, à ma demande. En trois ans, les barrières furent repeintes (papier de verre, minium, deux couches de peinture, le pied dans le pot en descendant l'échelle...) Puis le gazon fut semé, une fois jetées des brouettes de boîtes de sardines, de vieux peignes et d'os de cheval qui affermissaient le terrain, qu'il fallut cribler de bout en bout. Puis la piscine nous prit (on nous donna) trois ans de travail. Le jardin potager, les barrages, la cage à grimper, (écorcer 100 mètres de longs bois bruts, cimenter les bases, scier les vieux poteaux, percer, monter 8 kilos de boulons, peindre, inaugurer). Le pont, qui fut plus tard emporté par une crue, l'île et les cabanes, le haut grillage permettant le jeu de football devant la maison. Et un jour, la maison qu'on baptise l'« Alouette » après vote et choix, la fête inaugurale avec un noyer, planté, les documents enfouis en bouteille scellée, les films et le casse-croûte qui suit, comme il se doit.

Dans cette aventure, Madame R., une concierge qui n'en est pas une, mais un bras droit, qui fourre les cahiers, chauffe du thé pour le comité, change les lacets cassés, baigne Germain, court travailler au jardin avec nous, paie ses cotisations, ne manque pas une assemblée, beurre des tartines à 4 heures... Je l'avais vue avant de venir ici. Il fallut (et les autorités me laissèrent le choix de ces collaborateurs) trouver quelqu'un qui joue le jeu à part entière. Elle m'avait dit : « Oui, je cherche une occasion de servir, c'est que je crois en Dieu, vous savez, et alors je trouve que je

n'en fais pas assez... » Pour une occasion, s'en était une... Le Patron a vécu tout cela avec nous. Rien ne soude une entente comme une aventure commune. Les gosses s'étaient mis à venir peu à peu avant l'heure, le mercredi après-midi souvent, le dimanche même parfois. Ils avaient un coin à eux...

Samedi 27 avril

Nous sommes rentrés le mardi 16, après-midi. On traverse toujours à la reprise une zone ombrée qu'il faut passer jusqu'à ce que le contact soit bien pris avec les nouveaux. Ils sont quatre : Patrick, noir de poil comme un Corse, au visage de gitan. Il vient d'un milieu très misérable et ses difficultés affectives se compliquent des suites d'une fracture du crâne suivie d'un début d'épilepsie. Agressif, instable, inquiet. Vit pour l'heure dans un monde à part et n'entend que les ordres qui lui plaisent ; il dessine lorsqu'il lui plaît de dessiner, mélange ses cahiers et ses livres. S'est animé brusquement pourtant lorsqu'il a découvert la possibilité de construire une cabane. Il est parti peu après les poches gonflées de clous, deux marteaux à la main. Je le vois par instant lorsqu'il rentre chercher un conseil ou une scie ; il s'est mis au travail sans dispute avec deux camarades... Peut-être est-ce une ouverture. Garder l'œil ouvert et ...chercher de nouvelles planches.

Charles, solide et grand garçon, enfant unique de parents très aisés, sourd, sort d'un home logopédique. Facile au premier abord, charmant, tête à l'usage, attachant. Un peu tout le temps dans vos pattes, mais cela provient pour une bonne part certes de cette inquiétude des sourds sans cesse à rechercher un point de contact. A viriliser en tout cas, à relier au plus vite à la communauté et à une équipe de travail. Se passionne à l'idée de faire au dehors du travail d'homme.

Et puis les deux grands : Philippe et René. Aussi grands que moi ou presque, ils arrivent le dos rond, le regard fermé. On nous a dit de venir ici (ils pensent sans le dire : dans la classe des « bobets »). Carnets détestables, mauvaises notes soulignées de rouge. Je redouble, tu redoubes, il redouble... Le deuxième jour, ils me regardent en me saluant, c'est déjà mieux. Je fais un contrôle de leurs connaissances pour savoir un peu en quelle eau on va naviguer. René additionne les restes de ses divisions. Je lui dis qu'en soustrayant on augmente ses chances d'arriver à un résultat juste. Il me répond qu'il n'a plus osé demander parce qu'il s'est trompé au début et que « ça ratait tout le temps ». On travaille tous les trois, ils ne sont pas bêtes ; je leur dis le plaisir que j'éprouve à découvrir tout ce qu'ils peuvent faire. Ils se regardent l'un l'autre, se demandant à qui une remarque semblable peut bien s'adresser. Nous établissons un programme de travail. Ils désirent faire de la géométrie, de la comptabilité, revoir aussi ce qu'ils ont mal compris. Nous reprenons les quatre opérations. La classe s'arrête de travailler pour les entendre « faire ça de tête ». Albert dit : « On dirait qu'ils ont une machine à calculer dans la tête ». Puis nous prendrons les fractions. Je leur demande ce

qu'ils savent, on part de là. Fiches Béguin. Ils travaillent comme des Bernois, je sens leur plaisir.

Je réalise chaque jour davantage combien la vocation du gosse est de réussir dans ce qu'il entreprend. Et par-là aussi le poids de l'échec. Philippe et René n'ont pas compris la règle de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir, soit ! Mais quand je dis à Philippe : Il y aurait un mur à construire tout autour de la piscine... c'est du boulot sérieux, un mur, il faut que ça tienne ; il me regarde, hésite un instant et me dit : je peux essayer ? René est dans le coup tout de suite. (L'équipe se complétera par la suite). On aura deux cimentiers pour débuter. En deux jours, il apprend à monter un coffrage. Il comprend tout de suite. Rien à répéter (pourquoi alors cette résistance obstinée aux règles de grammaire ?), ça marche. Deux brouettes et demi, un sac de ciment. Michel l'arrosoir, toi Maurice, tu verses doucement. Le premier tronçon est coulé sur un empierrement impeccable. On décoiffe, c'est droit, ça tient... Je regarde Philippe, il ne dit rien. L'après-midi, il est là avant l'heure à monter le coffrage suivant. Il me dit : Faudrait garder le niveau de la piscine, si on descend, ce sera moins joli C'est vrai, je n'y avais pas pensé. Il a déjà tiré son cordeau, pris l'équerre, mesuré. René travaille de même et presque aussi bien. Ils ont été

des années en classe, les bras gourds. Ils n'avaient pas compris l'accord du participe passé, ils étaient donc sans valeur, écartés, inutiles... Nous avons à dégeler ce capital que chacun possède en propre. Que de gosses riches et sans carnet de chèques... Je dis à Philippe : on descend à la gymnastique à Montreux. Tu peux rester seul avec ton équipe ? Ca vous donne deux bonnes heures pour avancer. Seul. Je sens bien que cette notion nouvelle le déconcerte. René a ce cri du cœur : et qui nous surveille ? Je ne peux m'empêcher de rire... Maurice, un des quatre, un des habitués de la maison hausse les épaules : « Ils voudraient qu'on les surveille ! »

Les voir lucidement si possible, avec leurs qualités et défauts. Je sais bien qu'il faudra l'œil ouvert avec René et l'encadrer d'un peu plus près, mais bon sang, semer d'abord dans la terre meuble, partir de ce qui est assuré et valable. Une fois que la fleur a poussé, ça resème à côté ! Labourer le bon avant de dépierrer le reste : voilà l'ordre d'urgence. Quand leur effort faiblit, parce qu'il y a toujours un moment où notre effort faiblit, laisser un peu le bateau courir sur son erre. Ce qui l'amène le plus souvent dans une nouvelle zone d'alizés ! C'est à nous qu'il appartient de doser un effort, de renouveler, de relancer, de comprendre.

D. Courvoisier.

Un bombardier égale 250 000 instituteurs...!

Un nouveau bombardier prototype coûte le salaire de 250 000 instituteurs pendant un an. Si l'on préfère, le coût de ce bombardier égale celui de trente facultés des sciences de 1000 étudiants chacune, — ou encore de 75 hôpitaux de 100 lits, complètement équipés. Quant aux sommes nécessaires pour la construction d'un avion de chasse supersonique elles suffiraient à bâtir 600 000 appartements.

Le numéro de novembre du *Courrier de l'UNESCO*, qui cite ces chiffres, est entièrement consacré aux conséquences sociales et économiques du désarmement. Il met en regard des merveilleuses perspectives qu'ouvrirait ce désarmement général, les dommages terribles que causeraient aux futurs générations la reprise des essais nucléaires dans l'atmosphère. Selon le physicien américain Linus Pauling, Prix Nobel, le rayonnement dû aux essais d'armes nucléaires effectués jusqu'ici tuera ou rendra infirmes 16 000 000 d'enfants.

Fondant ces estimations sur un rapport des Nations Unies, le *Courrier* calcule que le monde dépense en armement 14 000 000 de dollars à l'heure — quand des peuples entiers manquent de logements, d'hôpitaux, d'écoles, de laboratoires, de matériel agricole, etc. Il est admis cependant que le passage d'une économie armée à une économie de paix soulèverait de difficiles problèmes de réorientations : une planification attentive s'imposerait aux pays en voie de développement comme aux pays industrialisés.

La reconversion qui a suivi la deuxième guerre s'est opérée à une échelle beaucoup plus vaste, et a nécessité un transfert de ressources bien plus rapide qu'il ne le faudrait dans le cas d'un désarmement complet intervenant aujourd'hui. Mais, note le *Courrier*, cette

reconversion a été facilitée par l'énorme arriéré de la demande de biens de consommation, dans un public dont le pouvoir d'achat n'avait fait qu'augmenter durant les hostilités. A l'heure actuelle, la demande de biens et de services est relativement satisfaite dans les pays industrialisés. Mais la production peut être dirigée vers les services publics (logements, écoles, etc.) et surtout l'aide aux pays en voie de développement peut être systématiquement accrue.

Ces problèmes ne sont donc nullement insolubles. Même un sous-marin nucléaire serait facilement reconvertis à des fins pacifiques : « Il n'est pas trop tard, écrit dans le *Courrier* Ritchie Calder, pour transformer ces engins en pétroliers ou cargos sous-marins qui pourraient naviguer sous les glaces et assurer les liaisons avec l'extrême Nord du Canada ».

Et Calder, professeur à l'Université d'Edimbourg, développe ce bel exemple de désarmement possible : « Prenons la baie d'Hudson. Cette grande échancrure qui pénètre jusqu'au cœur du Canada constitue la voie maritime la plus courte vers les terres à blé des provinces centrales, vers le Keewatin (la région subarctique du Canada oriental), dont les gisements encore inexploités de matières fissiles ont aujourd'hui une valeur immense, et vers le minéral de fer du Labrador. Mais la baie d'Hudson, bloquée par les glaces, est inaccessible aux cargos transatlantiques pendant neuf mois de l'année. Il ne serait pas très difficile, suivant l'exemple des phoques qui font des trous dans la glace pour pouvoir respirer, d'aménager un port qui ne serait jamais bloqué, et où les cargos et les remorqueurs sous-marins pourraient faire surface en toute saison. »

La lecture fouillée du mois...

La première neige va bientôt ou est déjà tombée, ramenant avec elle les traditionnelles compositions où il est question du grand tapis, des blancs flocons et de toute la série des clichés usés. Ce texte de Cesbron nous permettra de renouveler un peu le sujet...

En s'éveillant, Sybille entend le chien de Cangouine aboyer au loin, et ce cri lui apprend qu'il a neigé toute la nuit : il est mat, bref, à la fois proche et lointain comme les gens qu'on regarde à la lorgnette.

Sybille court à la fenêtre : les persiennes sont aveuglées de neige et, tandis qu'elle les repousse, cette neige se laisse tomber lourdement, mollement sur plus lourd et plus mou qu'elle.

Sybille écarquille ses yeux de surprise, de ravissement, d'inquiétude aussi, car le domaine gît devant elle sans mouvement et sans couleurs : évanoui. « Je ne le croyais pas si petit !... » Tout y semble voisin : sur l'autre versant (à deux pas), Sybille aperçoit Marquis enfoncé dans le blanc jusqu'aux genoux et ses oreilles touchent la neige. Il aboie : on voit la buée ; bien après on entend le cri ; c'est un immense trompe-l'œil. Sybille avait raison d'être inquiète...

Pareils à des jouets mal finis, les arbres ne sont blancs que d'un seul côté. Sybille se rappelle les poésies apprises où l'on compare la neige à un grand drap...» C'est vrai, pense-t-elle, mais le drap est posé sur un édredon ! et elle court se fourrer dans le sien, dans le nid qui commençait à refroidir.

Gilbert Cesbron.

(Boismort où l'oiseau chante. Guilde du livre).

- a) Lis au moins trois fois le texte.
- b) Explique, à l'aide du dictionnaire : un son mat et bref ; les persiennes ; elle écarquille, un édredon ; navré et inquiet.
- c) Vocabulaire.
 - 1. Trouve au moins deux synonymes de « persiennes ».
 - 2. Un cri mat ; un... mat, une... (sans éclat), des... mates.
Elle écarquille les yeux de surprise, de ravissement, de....
 - 3. Elle entend un chien aboyer : il fait donc entendre des... ? De même, quel nom donnerais-tu à l'action de : balayer ? atterrir ? virer ? se promener ? bourrer ? comparer ? guérir ? lier ? naître ? croire ? obéir ? hurler ? consentir ? accroître ? rendre ? plonger ? blesser ? parer ? moisi ? meurtrir ?
- d) Questionnaire.
 1. Sybille s'éveille. Avant de sortir du lit, elle sait qu'il a neigé. Quel signe le lui a appris ?
 2. En quoi les sons sont-ils transformés par la neige ?
 3. Le domaine de Boismort s'est évanoui. Que lui manque-t-il donc ?
 4. Pourquoi la neige fait-elle paraître plus proche « l'autre versant » ?
 5. A quelle épaisseur estimes-tu la couche de neige ?
 6. Pourquoi, ravie, Sybille est-elle aussi inquiète ?
 7. Qui est Marquis ?

- 8. Pourquoi Sybille préfère-t-elle comparer la neige à un édredon, plutôt qu'à un drap ?
- 9. Sybille est surprise des changements intervenus dans son monde familier : résume en une courte liste toutes ces transformations.
- 10. Sybille est inquiète : que fait-elle pour se rassurer et se ragaillardir ?
- 11. Donne un titre à ce récit.
- e) Imitation. Pareils à des jouets mal finis, les arbres ne sont blancs que d'un seul côté. Pareils à... les hommes primitifs se jetaient sur la viande crue... le parachutiste tombe en chute libre... les primevères s'épanouissent dans la pelouse ; (trouve trois phrases de ton cru).

Pour le maître

Faire saisir aux élèves les divers changements intervenus dans le paysage après cette chute de neige. Insister sur les sentiments qu'éprouve Sybille.

c3) Pour les plus grands, on pourrait amorcer ou compléter l'étude des suffixes : copier les noms trouvés en notant le suffixe en couleur ; chercher d'autres noms pareillement dérivés ; chercher des suffixes exprimant d'autres idées que le résultat de l'action. (ette, ...ien, ...ite (inflammation) etc.

e) Etudier les comparaisons : les persiennes aveuglées de neige... comme les gens qu'on regarde à la lorgnette ; pareils à des jouets mal finis, les arbres...

Rédaction.

Au seuil d'une belle journée. Sybille court à la fenêtre : les persiennes sont aveuglées de soleil et, tandis qu'... (imitation des paragraphes 2 et 3).

Il pleut : tous nos projets sont à l'eau !

Sybille... sont aveuglées de pluie et tandis qu'... (elle essaie de traduire sa déception).

Essai libre - première neige !

Observe le paysage nouveau qui s'offre à toi de la fenêtre de ta chambre. Quelles formes ont changé ? Note-les. Les remarques de Sybille concernant les bruits sont-elles justes ? Quels bruits t'ont semblé atténusés, amortis ? Etc.

Ce texte et ses exercices font l'objet d'un tirage à part, à 5 c. l'exemplaire (port et frais en sus : 20 à 30 c.), à commander chez Cornuz Chs instituteur, 1075 Le Chalet à Gobet, s/Lausanne.

Une rectification qu'on fait avec plaisir

M. A. Christe, directeur de l'Enseignement primaire genevois, nous fait aimablement remarquer que le nombre moyen d'élèves par classe primaire de son canton est de vingt-sept environ, et non de quarante comme l'indiquait l'« Educateur » du 9 octobre. Tout en regrettant cette erreur (ce chiffre était repris d'une revue sérieuse et paraissant bien informée) nous ne pouvons que nous réjouir de savoir que nos amis genevois travaillent dans des conditions autrement plus favorables que celles que laissait supposer notre article.

J.P.R.

Les habitants des cavernes avaient de meilleures dents que nous

Bien que la civilisation ait fait passablement de progrès depuis l'âge de la pierre, les habitants des cavernes avaient certainement un avantage sur nous dans un domaine : ils avaient de meilleures dents. La carie dentaire et la parodontose leur étaient aussi inconnues que le chocolat et la glace à la vanille. En guise de friandises ils se contentaient de longes de cerfs coriacés et de la viande riche en tendons des ours qu'ils avaient abattus.

Que faisait donc l'homme de l'âge de la pierre pour garder ses dents en bon état ? Il est à peine concevable qu'il se soit brossé les dents chaque matin avec une brosse à dents comme nous le faisons aujourd'hui. Les trouvailles du célèbre professeur Fuhlrott dans la Feldhofer Grotte au Neandertal près de Dusseldorf nous donnent la réponse à cette question. En 1856, des ouvriers travaillant dans une carrière trouvèrent quelques petits os qu'ils jetterent négligemment dans une fosse à déchets profonde de 20 mètres. Si le propriétaire de la carrière n'était pas arrivé sur les lieux à ce moment précis, s'il n'avait pas récupéré les os jetés pour les offrir au professeur Fuhlrott du Gymnase de Dusseldorf, le monde de la science n'aurait encore aujourd'hui aucune connaissance touchant l'homme de l'âge de la pierre, devenu légendaire.

Il décula des recherches étendues du professeur que l'homme de l'âge de la pierre fut un gaillard trapu d'à peine un mètre et demi de hauteur, à l'ossature massive, au crâne plat, au front bas, pourvu de grosses paupières enflées, d'un menton fuyant et d'une denture extrêmement solide, qui dut peupler l'Europe il y a cent mille ans. Sa solide denture démontre clairement que l'homme de l'âge de pierre ne fut pas végétarien mais que, chasseur de bêtes sauvages, il se nourrissait avant tout de la viande coriace du produit de sa chasse, qu'il devait mâcher longtemps. Par cette permanente activité, cet emploi régulier de toutes les dents, la denture de l'homme de l'âge de la pierre resta saine et forte, et pour tout dire digne d'être enviée.

De la viande coriace — le chewing-gum de l'âge de la pierre

Le Neandertal ne fut pas le seul endroit où des restes d'os préhistoriques furent trouvés. On découvrit plus tard des squelettes du type de l'homme de l'âge de la pierre en France, en Italie, en Espagne, de même qu'en Asie et en Afrique. Toutes ces trouvailles avaient un point commun : presque toutes les dents qui s'y trouvaient étaient encore étonnamment bien conservées : on était en face de dentures exemplaires, capables de transformer le dentiste le plus déprimé en un joyeux optimiste ! Et partout où l'on se trouvait en présence de restes d'os humains datant de l'âge de la pierre, dans les grottes et les cavernes, près des endroits où les hommes des cavernes avaient dû faire leurs feux, on trouvait également des os d'animaux qui avaient été rongés, il y a cent mille ans, par de solides dents.

Pour leur bonheur, les habitants des cavernes ne connaissaient pas encore le sucre à l'état pur. Le besoin de sucre de leur organisme était couvert par le

miel et les fruits. De ce fait, il ne se produisait dans leurs cavités buccales aucune fermentation d'aliments riches en sucre et féculents, processus indolore et s'étendant sur des mois qui provoque finalement un trou, source un beau jour de douleurs lancinantes.

Le sucre : un « poison »

Préparer le rôti du dimanche à la manière de l'homme des cavernes n'est naturellement pas une évidente nécessité pour éviter la carie dentaire. La prédilection de l'homme d'aujourd'hui pour les aliments tendres et trop cuits est pourtant un des facteurs nuisibles à sa denture car la fonction de mastication se trouve par là diminuée. Cependant la consommation exagérée de sucre sous forme de chocolat, bonbons, pralinés ou glaces lui est encore plus fatale, et pourtant il serait beaucoup plus sain et certainement tout aussi savoureux de consommer du sucre sous sa forme naturelle, c'est-à-dire des fruits. Or, pour être franc, qui peut encore se vanter aujourd'hui de pouvoir mordre dans une pomme sans que ses maux de dents se réveillent ? Les jus et extraits de fruits concentrés sont évidemment beaucoup plus « modernes » ce qui explique qu'on les préfère souvent aux fruits.

La carie dentaire n'est devenue une maladie générale qu'au cours de notre siècle, siècle pourtant d'une civilisation avancée. Ce fait se trouve confirmé par des trouvailles faites en Silésie. Des crânes exhumés, datant du 9e siècle avant Jésus-Christ permirent de constater qu'en ce temps-là une ou deux dents au plus sur 100 étaient atteintes de carie dentaire. La comparaison avec des dents du 11e siècle *après* Jésus-Christ ne donna pour ainsi dire aucune différence. 700 ans plus tard on trouve déjà 12 dents malades sur 100. Le rapport d'un dentiste suisse contemporain fait à la suite d'un examen est proprement foudroyant : 98 % des dents des enfants examinés étaient malades. Les enfants d'aujourd'hui mangent proportionnellement beaucoup plus de friandises que leurs camarades d'il y a cent ans, ce qui les oblige à aller plus souvent chez le dentiste, phénomène typique dû à la civilisation.

La carie dentaire se cache dans chaque plaque de chocolat, dans chaque sachet de bonbons. Peu s'en faut et nous serons en Suisse au même stade qu'en Suède où la consommation de sucreries dépasse celle du pain, où les cliniques dentaires scolaires doivent poser des dentiers à des enfants de 4 à 5 ans afin qu'ils réapprennent à mastiquer. La meilleure mesure et la plus raisonnable contre la carie dentaire réside dans une alimentation saine. Moins de friandises, moins de sucreries, en revanche, plus de légumes et de fruits sont les règles préventives élémentaires contre les maladies de la carie dentaire.

**Pour vos tricots, toujours les
LAINES DURUZ**

Croix-d'Or 3
GENÈVE



Nouveau: l'Afghanistan inconnu

C'est un ouvrage d'une qualité exceptionnelle que nous présentons aujourd'hui à nos amis. La synthèse est particulièrement harmonieuse, puisque Alain Delapraz en a réalisé l'illustration en couleurs, cependant que le texte est le produit d'une collaboration avec sa femme, Micheline Delapraz. Les dessins suggestifs qui rehaussent le texte sont l'œuvre de Hilde de Basilidès, une amie des auteurs. Si l'essentiel est rappelé en ce qui concerne la géographie, la végétation, la faune et l'histoire de ce pays, c'est surtout aux hommes qui le peuplent que s'attachent les auteurs de ce beau volume. L'Afghanistan du XX^e siècle apparaît alors dans toute sa richesse de traditions séculaires. Illustration : 48 magnifiques photos en couleurs, grand format (12,5 × 17,5 cm) et nombreux dessins en noir. Splendide reliure de luxe, brune, titre or.

Voici la liste des livres disponibles :

Titres	Total des points nécessaires *	Prix du livre sans images
La Suisse vue d'avion	400	Fr. 6.—
Contes	300	Fr. 6.—
L'Île au Trésor	400	Fr. 6.—
La Marche du Temps II	400	Fr. 6.—
Les Grands Explorateurs	400	Fr. 6.—
Nos Fleurs	400	Fr. 6.—
Nos Champignons	400	Fr. 6.—
Les Grands Peintres	400	Fr. 6.—
La Suisse en Fleurs	400	Fr. 6.—
Contes II	300	Fr. 6.—
La Suisse en Images	400	Fr. 6.—
Fleurs de nos Jardins	400	Fr. 6.—
Parures et Bijoux dans le Monde	400	Fr. 6.—
Châteaux suisses	400	Fr. 6.—
Fraternelle Amazonie	400	Fr. 6.—
L'Afghanistan inconnu	400	Fr. 6.—

* **Important !** Toutes les planches en couleurs sont remises gratuitement en échange de points AVANTI (ou points Adula, Schnyder et Juwo, également valables comme points AVANTI).

Si vous commandez un ou plusieurs volumes, veuillez utiliser le coupon ci-dessous qui vous donne droit à 40 points gratuits par ouvrage. (A découper, coller sur carte postale et envoyer à AVANTI CLUB, 2003 Neuchâtel).

COUPON

Je commande le(s) livre(s) suivants(s) : _____

et verse la somme de Fr. au CCP d'AVANTI CLUB, Neuchâtel 20-40 69.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____ Ed. 64

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La Caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Elle assure également facultativement les adolescents de l'âge post-scolaires jusqu'à l'âge de 20 ans au maximum et qui n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

Siège: rue Caroline 11, Lausanne



Pour faire des heures de couture... des heures de joie !

BON

pour Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna.
 Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.

Nom:

QEDU

Adresse:
A envoyer collé sur carte postale à Tavaro Représentation S.A. — 1211, Genève 13

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

J. A.
Montreux 1

la nouvelle **elna**

SANS PROBLÈME pour le corps enseignant: rapidement utilisable grâce à sa grande simplicité. Matériel d'exercices préliminaires mis gratuitement à disposition.

SANS PROBLÈME pour les élèves: docile même entre des mains inexpertes, sans aucun réglage fastidieux.

SANS PROBLÈME d'entretien: 2 révisions annuelles gratuites par l'usine.

SANS PROBLÈME de choix: 4 modèles ultramodernes et robustes pour tous les degrés d'instruction.

SANS PROBLÈME d'achat: importantes économies grâce aux conditions avantageuses accordées aux écoles.